



**Sainte
Colombe**

Année scolaire 2024/2025

Mairie de Sainte-Colombe

Dossier d'inscription restaurant scolaire et activités périscolaires



Tout dossier doit être complété et à retourner en mairie

AU PLUS TARD LE 21 JUIN 2024

même si votre enfant n'est pas inscrit au périscolaire

Nom :

Prénom :

Classe :

MAIRIE DE SAINTE-COLOMBE

188, place du Général de Gaulle – B.P. 12 – 69560 STE-COLOMBE

e-mail : scolaireccas@ste-colombe.fr / tél : 04 37 02 23 10

RESTAURANT SCOLAIRE

Inscription restaurant scolaire

Inscription cantine oui non

Si oui, cocher au choix :

Inscription annuelle régulière

Mon enfant déjeunera à la cantine au(x) jour(s) suivant(s) :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

Inscription occasionnelle

 Veuillez inscrire votre enfant sur le portail famille :
<https://portail.berger-levrault.fr/MairieSainteColombe69560/accueil>

Les réservations et annulations s'effectuent au plus tard le mardi de la semaine précédente avant 12h00 :

Pratiques alimentaires

Votre enfant mange : avec porc sans porc
 avec viande sans viande

Allergie alimentaire * : oui non

Si oui lesquelles :

* En cas d'allergie alimentaire, produire un certificat médical à la mairie et à l'école en vue d'établir un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). L'enfant pourra alors apporter son panier repas, préparé sous la responsabilité des parents. Le temps du repas est facturé forfaitairement à 1 € pour couvrir les frais d'accueil.

Engagements des parents

En inscrivant mon enfant au service de cantine scolaire, je m'engage / nous nous engageons à respecter les modalités d'inscription, de réservation et de paiement, ainsi qu'à expliquer à mon enfant le règlement intérieur du restaurant scolaire.

Date et signature des parents :

ACCUEILS PERISCOLAIRE

Inscription Garderie : Elèves de maternelle et de primaire

Inscription garderie oui non

Si oui, cocher au choix :

Inscription annuelle régulière

Mon enfant fréquentera la garderie au(x) jour(s) et horaires suivant(s) :

Tranches horaires	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
matin de 7H30 à 8H30				
soir de 16H30 à 18H00				
supplément de 18H00 à 18H30				

Inscription occasionnelle

 Veuillez inscrire votre enfant sur le portail famille :
<https://portail.berger-levrault.fr/MairieSainteColombe69560/accueil>

Les réservations et annulations s'effectuent au plus tard le jeudi de la semaine précédente avant 23h00 :

AUTORISATIONS

Personnes autorisées à récupérer l'enfant

Nom	Prénom	Lien de parenté (ou autre)	N° Téléphone

Il est précisé que les personnes autorisées devront être munies d'une pièce d'identité qui pourra leur être demandée par la personne encadrant.

Les informations enregistrées sont réservées uniquement à l'usage des services « restauration scolaire » et « Garderie » de la Mairie et ne peuvent être communiquées à des tiers. Depuis la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant directement à la Mairie de Sainte-Colombe (Rhône).

ETUDES SURVEILLEES

Inscription études surveillées : réservée aux élèves d'école primaire

Première période du 9 septembre au 18 octobre 2024.

1 - Précision de fonctionnement :

- ❖ Engagement sur l'ensemble de la période soit du 9 septembre au 18 octobre inclus
- ❖ Possibilité d'inscrire votre enfant sur un ou plusieurs jours de la semaine :
Lundi, mardi, jeudi vendredi
- ❖ Maintien du déroulé actuel :
 - 16 h 30 / 17 h 00 Récréation avec un goûter fourni par la famille
 - 17 h 00 / 18 h 00 Etudes surveillées
 - 18 h 00 / 18 h 30 Possibilité de garderie (sur inscription)
- ❖ Sortie des enfants à l'issue des études surveillées par l'entrée principale de l'école élémentaire côté clos.

2 - Inscription Etudes surveillées : Tableau à COMPLETER et RENSEIGNER

études surveillées	Lundi (*)	Mardi (*)	Jeudi (*)	Vendredi (*)
de 16H30 à 18H00				

3.- Inscription garderie 18h/ 18h30 : Tableau à COCHER

supplément garderie	Lundi (*)	Mardi (*)	Jeudi (*)	Vendredi (*)
De 18H00 à 18H30				

(*) Cocher la case correspondante au jour de l'inscription

Date et signature des parents :

Engagements des parents

En inscrivant mon enfant au service d'accueil périscolaire, je m'engage/ nous nous engageons à respecter les modalités d'inscription, de réservation et de paiement et les horaires, ainsi que les règlements intérieurs.

Le service d'accueil périscolaire ferme ses portes à 18h30. Des retards répétés pourront remettre en cause, de manière temporaire ou définitive, l'accueil de l'enfant et/ou l'application de pénalités.

Date et signature des parents :

Documents à fournir

- **Photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois**
- **Photocopie pièce d'identité des parents**
- **Attestation d'assurance responsabilité civil**
- **En cas de paiement des factures par prélèvement bancaire complété et signé le contrat de prélèvement ainsi que le mandat SEPA (Annexe 4 et 5)**

Annexes

- 1- Informations cantine et accueil périscolaire**
- 2- Règlement intérieur du restaurant scolaire**
- 3- Règlement intérieur périscolaire**
- 4- Règlement financier et contrat de prélèvement automatique**
- 5- Mandat de prélèvement SEPA**
- 6- Tarifs**